

L'ABRI DE CANTONNIER



12 avril 2015

BAR-SUR-SEINE (France – Aube), route de Magnant (D443).

On ne trouve plus guère d'abris de cantonniers le long des routes belges. En France, par contre, ils ne sont pas rares et constituent un patrimoine en voie de reconnaissance et de sauvegarde, notamment dans le département de l'Aube.

Souvent construits par les cantonniers eux-mêmes, ces abris datent majoritairement de la deuxième moitié du XIXe siècle. Ils présentent des formes, des dimensions et des matériaux variés. Beaucoup sont quadrangulaires, quelques-uns cylindriques.

Certains sont grands, d'autres tout petits. Ils sont en pierre ou en brique, couverts de tuiles ou d'ardoises. Ils possèdent parfois une fenêtre, sont munis d'une cheminée et fermés par une porte. Ils sont généralement isolés au bord de la route.

C'est en 1704 que débute dans nos régions la construction des premières chaussées modernes : rectilignes, larges, empierrées, bordées de fossés, ombragées d'arbres, jalonnées de haltes. Ces chaussées relient entre elles les villes principales. Leur mise en chantier dépend de l'État et, plus souvent, des provinces. Il faut attendre la période française (1795-1815) pour que la conception, la conduite et le contrôle des travaux routiers soient centralisés et confiés à un corps de spécialistes appelés « ingénieurs des Ponts et Chaussées ».

Des cantonniers assurent quotidiennement l'entretien des routes. Ils travaillent toujours sur un même tronçon de sept à huit kilomètres. Leur tâche consiste à surveiller et réparer le revêtement, à curer les fossés, à faucher les accotements et les talus, à prendre soin des bornes kilométriques et des panneaux de signalisation, à venir en aide aux usagers en difficulté.

Les cantonniers passent leur journée entière sur leur lieu de travail, par tous les temps. Pour s'abriter, prendre leurs repas, ranger leurs outils et leurs matériaux, il disposent de loin en loin de refuges édifiés au bord de la route.